



Tarifs 2026-2027

Accompagnement pédagogique personnalisé annuel.

Chaque formule correspond à un accompagnement annuel complet : suivi personnalisé, progression adaptée, cadre sécuritaire et place réservée pendant les semaines scolaires valaisannes. Le tarif porte sur l'ensemble de cet accompagnement et non sur une addition de séances. Afin de faciliter la gestion du budget, le montant annuel est réparti en 12 mensualités fixes et identiques, quel que soit le calendrier du mois. Tu choisis le rythme adapté à tes besoins — chaque semaine ou une semaine sur deux, ainsi que la formule continue ou avec pause hivernale. Le règlement de l'année en une seule fois bénéficie d'une réduction de 5 %. Les montants affichés correspondent au tarif de référence. L'ajustement lié à l'âge est ensuite appliqué selon la formule et la catégorie de l'élève s'il est de moins de trois ans ou de plus de 18 ans.

INDIVIDUEL – Un équidé, un créneau réservé, toute l'attention pour une personne.

Récurrence / Formule	Pour qui / détail	Par mois 12 mensualités	Paiement en 1x = -5 %
Hebdomadaire continue	1 séance par semaine	290 CHF	CHF 3306.-
Hebdomadaire pause hivernale	1 séance par semaine	260 CHF	CHF 2964.-
Bimensuel continue	1 semaine sur 2	200 CHF	CHF 2280.-
Bimensuel pause hivernale	1 semaine sur 2	170 CHF	CHF 1938.-

DUO CLASSIQUE : Deux familles différentes partagent le créneau – prix par élève

Récurrence / Formule	Pour qui / détail	Par mois 12 mensualités	Paiement en 1x = -5 %
Hebdomadaire continue	Prix par élève	240 CHF	CHF 2736.-
Hebdomadaire pause hivernale	Prix par élève	215 CHF	CHF 2451.-
Bimensuel continue	Prix par élève	165 CHF	CHF 1881.-
Bimensuel pause hivernale	Prix par élève	140 CHF	CHF 1596.-

DUO FAMILLE : Deux personnes du même foyer – le prix affiché est celui du duo complet

Récurrence / Formule	Pour qui / détail	Par mois 12 mensualités	Paiement en 1x = -5 %
Hebdomadaire continue	2 personnes d'un même foyer	390 CHF	CHF 4446.-/duo
Hebdomadaire pause hivernale	2 personnes d'un même foyer	350 CHF	CHF 3990.- /duo
Bimensuel continue	2 personnes d'un même foyer	270 CHF	CHF 3078.- /duo
Bimensuel pause hivernale	2 personnes d'un même foyer	230 CHF	CHF 2622.- /duo

PETIT GROUPE : Suivi de 3 à 4 personnes lors d'une même séance

Récurrence / Formule	Pour qui / détail	Par mois 12 mensualités	Paiement en 1x = -5 %
Hebdomadaire continue	Prix par élève	180 CHF	CHF 2052.-
Hebdomadaire pause hivernale	Prix par élève	160 CHF	CHF 1824.-
Bimensuel continue	Prix par élève	125 CHF	CHF 1425.-
Bimensuel pause hivernale	Prix par élève	105 CHF	CHF 1197.-



Comment ça fonctionne ?

Tout ce qu'il faut savoir avant de choisir :

À CHAQUE ÂGE SA DURÉE:

La majoration liée à l'âge s'applique au tarif de la formule.

Le petit groupe et le duo famille fait exception : la majoration adulte ne s'y applique pas.

Pour qui ?	Durée standard.	Tarifs ?
Mini - moins de 3 ans	45 min- Présence parentale obligatoire	-15%
Enfant - dès 3 ans	60 min	Tarif de référence
Ado - 12 à 18 ans	60 min	Tarif de référence
Adulte - dès 19 ans	90 min	+30%
Senior - dès 60 ans	60 ou 90 min au choix	Selon la durée choisie

Formule continue:

Le suivi se déroule au rythme choisi sur l'ensemble des semaines scolaires valaisannes prévues au calendrier de l'année en cours. Si un accompagnement ne peut pas avoir lieu en hiver en raison de la nuit, du froid ou des contraintes saisonnières, un rattrapage est crédité sur le profil de l'élève. Il peut ensuite être réservé à la belle saison parmi les disponibilités proposées dans l'agenda en ligne.

Formule avec pause hivernale:

Le suivi s'interrompt de mi-décembre à mi-février, puis reprend au créneau habituel. Cette pause est prévue dès l'inscription et déjà prise en compte dans le prix annuel de la formule. Aucun accompagnement n'est planifié pendant cette période. Le prix annuel reste néanmoins réparti en 12 mensualités fixes et identiques, y compris pendant la pause hivernale. Ces mensualités correspondent au lissage du montant annuel et non au paiement des séances réalisées durant chaque mois.

Vacances scolaires:

Les vacances scolaires sont déjà intégrées au calendrier et au prix annuel des deux formules. Les stages, ateliers et autres prestations à la carte proposés pendant ces périodes sont indépendants de l'accompagnement annuel et facturés séparément.

Paiement et engagement:

- **Engagement annuel :** l'inscription porte sur l'ensemble de l'accompagnement correspondant à la formule choisie.
- **Douze mensualités fixes :** le paiement mensuel constitue une facilité de règlement. Chaque mensualité représente un douzième du prix annuel et reste identique, quel que soit le nombre de rendez-vous prévus dans le mois.
- **Paiement en une fois :** le règlement de la totalité de l'année en un seul versement ouvre droit à une réduction de 5 %.
- **Mode de paiement :** le règlement s'effectue par facture QR, au moyen d'un ordre permanent mensuel mis en place depuis ton e-banking sur la base de la facture annuelle.
- **Acceptation des conditions:** le règlement de l'école est joint à la facture. Le paiement de celle-ci vaut acceptation du règlement et des conditions de l'accompagnement.

Ce qui est compris dans l'accompagnement:

- **Un créneau fixe réservé :** la place de l'élève est garantie pendant les périodes prévues par la formule et selon le rythme choisi.
- **Une pédagogie personnalisée:** chaque accompagnement est préparé et adapté à l'âge, au niveau, aux besoins, à l'état émotionnel et à la progression de l'élève. La sécurité reste en tout temps au cœur de la pratique.
- **Le pansage de connexion et l'observation:** ces temps font pleinement partie de l'accompagnement et des apprentissages. Ils ne constituent ni un temps d'attente ni une simple préparation avant l'activité.
- **Une progression construite:** les apprentissages suivent le cursus propre à la Pédagogie Équine®. Chaque élève avance par paliers, selon son évolution, plutôt que dans une logique de consommation de séances.
- **Des équins respectés dans leurs besoins:** leur préparation, leurs volume de travail, leurs soins, leur alimentation, leur environnement et leur disponibilité émotionnelle font pleinement partie de la qualité et de la sécurité de l'accompagnement proposé.

Absences et rattrapages:

- **Absence ouvrant droit à un rattrapage**

Un rattrapage peut être accordé en cas de maladie, d'accident, d'urgence familiale ou de force majeure, lorsque l'absence est annoncée au moins 48 heures à l'avance. Un justificatif peut être demandé.

Le rattrapage est crédité sur le profil de l'élève et peut être réservé parmi les disponibilités proposées dans l'agenda en ligne. Il ne garantit ni le créneau habituel ni un jour ou un horaire particulier.

- **Absence sans rattrapage**

Une absence liée à une convenance personnelle, un loisir, un oubli ou une autre activité choisie ne donne pas droit à un rattrapage. L'anniversaire d'un camarade ou une sortie personnelle, par exemple, ne constituent pas des motifs de rattrapage.

- **Annulation par l'école**

Lorsqu'un accompagnement doit être annulé par l'école, la famille est prévenue au moins 24 heures à l'avance ou, en cas de force majeure, jusqu'à une heure avant le début prévu.

Un rattrapage est alors crédité sur le profil de l'élève. Il peut être réservé sans frais supplémentaires parmi les disponibilités proposées dans l'agenda en ligne.

Conditions météorologiques:

Lorsque les conditions sont inconfortables mais restent sûres, l'accompagnement est maintenu sous une forme adaptée et compte normalement.

En cas de danger réel pour les élèves ou les équins, l'accompagnement est annulé par l'école. Un rattrapage est alors crédité sur le profil de l'élève et peut être réservé, sans frais supplémentaires, parmi les disponibilités proposées dans l'agenda en ligne.